



Nendaz
Cité de l'énergie



nendazpanorama

N° 119 | DÉCEMBRE 2015

sommaire

NENDAZ POLITIQUE

Budget 2016	
Bourgeoisie et Municipalité	2
Décisions du Conseil communal	8

NENDAZ BOUGE

La crèche du P'tit Bec retrouve la plaine des Ecluses	10
Les enfants à la recherche de l'or bleu	10
Des appartements protégés mis en location	12
La mémoire, cela s'exerce !	12
Le vieux village de Haute-Nendaz à l'honneur	12
Un exercice grandeur nature pour les pompiers	14
Un camp axé escalade et fun	15

NENDAZ ENSEMBLE

Des jeux sans frontières à Nendaz	16
Distinctions et mérites sportifs et culturels	16
Un curé au parcours atypique	17
Nendaz en questions	17
Aider les réfugiés en Valais	18
Concours : un slogan pour Nendaz	18
72 heures pour relooker l'abribus	19
Inscrivez-vous à notre newsletter !	19
Aux jeunes intéressés par un job d'été à la Commune	20
Les métiers du tourisme : responsable d'un magasin de sport	20

NENDAZ DURABLE

L'action Bike4car a été un succès à Nendaz	22
Esprit nature : message aux amateurs de sports de neige	22

NENDAZ PRATIQUE

Agenda	23
--------------	----

Édité par la Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz
Rédaction : Sonia Délèze



edito

par Brigitte Fournier

A chacun ses exploits !
Dimanche 1^{er} novembre, 50'000 cou-
reurs de tous âges et de tous niveaux
ont participé au marathon de New York
avec au bout de l'aventure quelques
belles courbatures mais surtout des
souvenirs extraordinaires, des sensa-
tions fortes et plein d'émotions parta-
gées. Record de participation de nos
concitoyens ce jour-là avec, au départ,
une douzaine de Nendettes et de Nen-
dards qui tous ont réalisé leur rêve et
sont allés au bout de leurs forces pour
passer la ligne d'arrivée.

Pas besoin cependant de traverser
l'Atlantique pour trouver des exploits à
réaliser au quotidien.

Côté sport, on peut rencontrer nos
champions chaque année lors de la
remise des distinctions et mérites
sportifs et culturels. Pas seulement
ceux-là, mais aussi vous tous, que
vous soyez athlètes confirmés ou du
dimanche, pourrez vous affronter lors
des jeux sans frontières qui seront
organisés à Nendaz durant la journée
sportive de la Suisse bouge.

Pour l'instant, côté administration, la
tâche des services communaux de pro-
poser un budget équilibré est encore
aisée. Les comptes de la Commune sont
excellents et les marges d'autofinancem-
ent dégagées permettent de réaliser
les investissements nécessaires à notre
développement et de planifier les réali-
sations futures avec optimisme.

2015 voit la fin des travaux d'agran-
dissement de l'école d'Aproz et de sa
nouvelle salle de gymnastique. Lors de
son inauguration au printemps prochain

quel bonheur et quel challenge ce sera
pour tous les enfants de nos écoles de
se produire en spectacle face à un large
public. Bonne année également pour
les tout-petits qui réintégreront d'ici fin
décembre les locaux rénovés et agran-
dis de la crèche du P'tit Bec à la plaine
des Ecluses.

Dès le printemps 2016, certains de nos
aînés pourront entamer une nouvelle
vie dans les nouveaux appartements
protégés de Haute-Nendaz. Et quelle
gageure pour eux et les autres de ne
pas oublier quelques noms, ne pas
égayer des objets, retrouver ce mot
en équilibre sur le bout de la langue
et pour cela oser s'inscrire à l'atelier
mémoire de Pro Senectute.

Grand bravo aux jeunes qui ont mis leur
fougue, leurs idées, leur motivation et
surtout leur talent à profit pour réaliser
la superbe fresque relookant magni-
fiquement l'abribus de Basse-Nendaz
et aux membres de l'Association pour
la sauvegarde du patrimoine nendard
(ASPN) qui ont si bien œuvré pour nous
présenter cette toute belle exposition
sur le vieux village de Haute-Nendaz à
l'honneur jusqu'au 31 janvier 2016 dans
les locaux du Nind'Art.

Enfin, nous savons tous qu'assumer un
nouvel emploi peut être un sacré défi.
Quelle force et quel courage il faut à
notre nouveau curé pour officier avec
tant de charisme dans ses nouvelles
fonctions de berger des paroisses de
Nendaz et Veysonnaz.

Plein de petits et grands exploits qui
demandent parfois beaucoup de prépara-
tion, d'opiniâtreté, de force et de courage
pour être menés à terme avec succès.

Brigitte Fournier,
conseillère communale ■



budget 2016

CONVOCATION

L'Assemblée primaire et bourgeoise de Nendaz est convoquée pour le

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015 À 20 H

à la salle de gymnastique du cycle d'orientation, à Basse-Nendaz.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Protocole (séance du 18 juin 2015)
2. Approbation du budget 2016 de la Bourgeoisie
3. Approbation du budget 2016 de la Municipalité
4. Présentation du plan financier 2016-2019
5. Divers

L'assemblée sera suivie d'un vin chaud offert aux participants.

Dans ce Nendaz Panorama ne figure qu'un récapitulatif des budgets de fonctionnement et d'investissement de la Bourgeoisie et de la Municipalité. Ces derniers peuvent être consultés dans leur intégralité par le public au secrétariat communal, à Basse-Nendaz, du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h.

Ils sont également publiés sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : www.nendaz.org/budget.

La version papier complète des budgets peut être obtenue soit au secrétariat communal soit par voie postale. Il suffit simplement d'en demander préalablement un exemplaire par téléphone au 027 289 56 22.

L'Administration communale

budget 2016 de la Bourgeoisie

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al.1 de la loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil communal a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget 2016 de la Bourgeoisie de Nendaz. Ce budget a été adopté par le Conseil communal lors de la séance du 26 octobre 2015.

Résumé

Le compte de fonctionnement présente un total de charges de Fr. 779'380.-, un total de revenus de Fr. 830'500.- et dégage une marge d'autofinancement de Fr. 51'120.- avant prise en compte des amortissements de Fr. 46'500.-.

Le compte d'investissement enregistre Fr. 110'000.- de dépenses pour Fr. 73'000.- de recettes, ce qui correspond à Fr. 37'000.- d'investissements nets. Le budget laisse apparaître un excédent de financement de Fr. 14'120.- et une augmentation de fortune de Fr. 4'620.-.

Aperçu général

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Résultat avant amortissements comptables	COMPTE 2014	BUDGET 2015	BUDGET 2016	ÉCART	%
Charges financières - fr.	786'547.93	829'380.00	779'380.00	-50'000.00	-6.03%
Revenus financiers + fr.	947'423.60	870'500.00	830'500.00	-40'000.00	-4.60%
Marge d'autofinancement (négative) = fr.	-	-	-		
Marge d'autofinancement = fr.	160'875.67	41'120.00	51'120.00	10'000.00	24.32%

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative) - fr.	-	-	-		
Marge d'autofinancement + fr.	160'875.67	41'120.00	51'120.00	10'000.00	24.32%
Amortissements ordinaires - fr.	139'259.40	62'350.00	46'500.00	-15'850.00	-25.42%
Amortissements complémentaires - fr.	-	-	-		
Amortissement du découvert au bilan - fr.	-	-	-		
Excédent de charges = fr.		21'230.00			
Excédent de revenus = fr.	21'616.27	-	4'620.00		

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses + fr.	488'298.90	105'000.00	110'000.00	5'000.00	4.76%
Recettes - fr.	329'719.20	69'000.00	73'000.00	4'000.00	5.80%
Investissements nets = fr.	158'579.70	36'000.00	37'000.00		
Investissements nets (négatifs) = fr.	-	-	-		

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement (négative) - fr.	-	-	-		
Marge d'autofinancement + fr.	160'875.67	41'120.00	51'120.00	10'000.00	24.32%
Investissements nets - fr.	158'579.70	36'000.00	37'000.00	1'000.00	2.78%
Investissements nets (négatifs) + fr.	-	-	-		
Insuffisance de financement = fr.					
Excédent de financement = fr.	2'295.97	5'120.00	14'120.00		

ÉVOLUTION DE LA FORTUNE	21'616.27	-21'230.00	4'620.00		
--------------------------------	------------------	-------------------	-----------------	--	--

budget 2016 de la Municipalité

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al.1 de la loi sur les communes du 5 février 2004, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget 2016 de l'Administration communale de Nendaz. Ce budget a été adopté par le Conseil communal lors de la séance du 26 octobre 2015.

Résumé

L'économie mondiale poursuit sa reprise hésitante. La croissance helvétique ne s'inscrit certes pas dans les chiffres rouges en 2015, mais elle a été fortement ralentie à cause notamment d'un franc suisse fort et d'une dépendance importante aux exportations. L'imprévisibilité de l'évolution économique rend l'établissement d'un budget délicat.

Pour la Commune, les perspectives demeurent généralement positives. Le budget 2016 présente un excédent de revenus de Fr. 465'500.- ainsi qu'un excédent de financement de Fr. 416'100.- dû à une marge d'autofinancement supérieure aux investissements nets.

Avec un total de charges de Fr. 31'572'150.- et un total de revenus de Fr. 39'537'650.-, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de Fr. 7'965'500.- en augmentation de Fr. 182'500.- par rapport au budget 2015.

Le compte d'investissement enregistre Fr. 10'351'400.- de dépenses pour Fr. 2'802'000.- de recettes, ce qui correspond à Fr. 7'549'400.- d'investissements nets.

Conclusion

Le budget de fonctionnement 2016 est équilibré avec une faible croissance des dépenses par rapport au budget 2015 compensée par une hausse des recettes. Les investissements seront en baisse l'année prochaine. Après avoir mené à bien un certains nombres de projets tels que, entre autres, l'agrandissement de la crèche du P'tit Bec et de l'école d'Aproz, le Conseil communal se réjouit de présenter un budget équilibré avec un excédent de financement.

D'autres réalisations d'envergure souhaitées par votre Conseil, comme la construction d'un dépôt pour les services des travaux publics et des eaux intégrant également le centre de commandement du feu, ou devenues indispensables, comme la rénovation des réseaux d'eau potable et des eaux usées, intègrent le plan financier 2016-2019. Avec certains autres projets dont l'aménagement du centre de la station, elles nécessiteront sans doute l'étude de nouvelles recettes et/ou le recours à l'emprunt car elles ne pourront être prises en charge par le ménage communal courant.

Pour 2016, la Commune de Nendaz peut poursuivre sa politique de soutien à l'activité de l'économie locale et aux familles, mais il conviendra d'être très attentif à l'évolution conjoncturelle de ces prochains mois. Selon l'indicateur de la Banque cantonale valaisanne, pour 2016 on s'attend à un accroissement réel du PIB suisse de 1.8%.

Au vu des explications données dans cette édition du Nendaz Panorama et du dossier explicatif complet à consulter sur le site www.nendaz.org/budget ou à obtenir auprès du secrétariat communal, l'Exécutif communal vous propose d'approuver le budget 2016 de la Municipalité.

Administration communale

Le Président
Francis Dumas

Le Secrétaire communal
Philippe Charbonnet

les principaux investissements prévus en 2016

Développement processus qualité	25'000.-
Label Cité de l'énergie	25'000.-
Développement informatique	100'000.-
Harmonisation des registres (rues)	25'000.-
Bâtiments communaux divers	100'000.-
WC publics	60'000.-
Cadaastre	74'000.-
Police Haute-Nendaz	60'000.-
Subvention communale équipements/véhicules feu	50'000.-
Centre scolaire Biolette	70'000.-
Centre scolaire CO	320'000.-
Réseau pédestre	130'000.-
Décoration de Noël	20'000.-
Extérieur Centre sportif (tennis)	400'000.-
Institutions handicapés/sociales participation au Canton	26'400.-
Subvention communale à l'amélioration routes cantonales	500'000.-
Routes	1'700'000.-
Aménagement de la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz	480'000.-
Routes agricoles remise en état périodique (REP)	200'000.-
Eclairage public	435'000.-
Véhicules	210'000.-
Dépôt travaux publics et service des eaux	300'000.-
Plaques des rues et n° des bâtiments	30'000.-
Abribus	100'000.-
Réservoirs	1'030'000.-
Eau potable	1'300'000.-
Egouts	280'000.-
Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	200'000.-
Station de pompage de Pramounet	100'000.-
Step de Bieudron	200'000.-
Installations de voirie	200'000.-
Etudes des décharges	5'000.-
Correction des eaux	200'000.-
Protections avalanches éboulements	87'000.-
Aménagement du territoire	30'000.-
Divers PAD (plan d'aménagement détaillé)	30'000.-
Cadaastre souterrain	80'000.-
Etudes diverses équipement de zones	30'000.-

Aperçu général

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Résultat avant amortissements comptables	COMPTE 2014	BUDGET 2015	BUDGET 2016	ÉCART	%
Charges financières - fr.	30'849'671.34	30'179'900.00	31'572'150.00	1'392'250.00	4.61%
Revenus financiers + fr.	40'422'970.95	37'958'200.00	39'537'650.00	1'579'450.00	4.16%
Marge d'autofinancement (négative) = fr.	-	-	-		
Marge d'autofinancement = fr.	9'573'299.61	7'778'300.00	7'965'500.00	187'200.00	2.41%

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative) - fr.	-	-	-		
Marge d'autofinancement + fr.	9'573'299.61	7'778'300.00	7'965'500.00	187'200.00	2.41%
Amortissements ordinaires - fr.	7'247'233.10	7'770'000.00	7'500'000.00	-270'000.00	-3.47%
Amortissements complémentaires - fr.	1'000'000.00	-	-		
Amortissement du découvert au bilan - fr.	-	-	-		
Excédent de charges = fr.	-	-	-		
Excédent de revenus = fr.	1'326'066.51	8'300.00	465'500.00		

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses + fr.	15'951'675.05	16'495'000.00	10'351'400.00	-6'143'600.00	-37.25%
Recettes - fr.	4'605'641.95	4'470'000.00	2'802'000.00	-1'668'000.00	-37.32%
Investissements nets = fr.	11'346'033.10	12'025'000.00	7'549'400.00		
Investissements nets (négatifs) = fr.	-	-	-		

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement (négative) - fr.	-	-	-		
Marge d'autofinancement + fr.	9'573'299.61	7'778'300.00	7'965'500.00	187'200.00	2.41%
Investissements nets - fr.	11'346'033.10	12'025'000.00	7'549'400.00	-4'475'600.00	-37.22%
Investissements nets (négatifs) + fr.	-	-	-		
Insuffisance de financement = fr.	1'772'733.49	4'246'700.00	-		
Excédent de financement = fr.	-	-	416'100.00		

ÉVOLUTION DE LA FORTUNE

1'326'066.51 8'300.00 465'500.00

Evolution de la marge d'autofinancement et des investissements nets



Plan financier 2016-2019

La planification financière 2016-2019 s'inscrit avec prudence et fera l'objet d'adaptation chaque année selon la situation économique valaisanne et locale et des modifications légales fédérales et cantonales qui pourront affecter les perspectives financières de la commune.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	PÉRIODES DE BASE		PÉRIODES DE PLANIFICATION			
	COMPTES 2014	BUDGET 2015	BUDGET 2016	PF 2017	PF 2018	PF 2019
Charges	39'096'904.00	37'949'900.00	39'072'150.00	40'695'300.00	41'428'700.00	40'835'900.00
Evolution		-1'147'004.00	1'122'250.00	1'623'150.00	733'400.00	-592'800.00
Evolution en %		-2.9%	3.0%	4.2%	1.8%	-1.4%
Revenus	40'422'971.00	37'958'200.00	39'537'650.00	40'955'100.00	41'575'900.00	42'060'600.00
Evolution		-2'464'771.00	1'579'450.00	1'417'450.00	620'800.00	484'700.00
Evolution en %		-6.1%	4.2%	3.6%	1.5%	1.2%
EXCÉDENT/INSUFFISANCE DE REVENUS	1'326'067.00	8'300.00	465'500.00	259'800.00	147'200.00	1'224'700.00

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Investissements nets	11'346'033.00	12'025'000.00	7'549'400.00	12'345'000.00	11'728'000.00	6'390'000.00
Evolution		678'967.00	-4'475'600.00	4'795'600.00	-617'000.00	-5'338'000.00
Evolution en %		6.0%	-37.2%	63.5%	-5.0%	-45.5%

FINANCEMENT

Résultat du compte de fonctionnement	1'326'067.00	8'300.00	465'500.00	259'800.00	147'200.00	1'224'700.00
Amortissement du patrimoine administratif	8'247'233.00	7'770'000.00	7'500'000.00	7'900'000.00	8'400'000.00	8'200'000.00
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	9'573'300.00	7'778'300.00	7'965'500.00	8'159'800.00	8'547'200.00	9'424'700.00

Investissements nets	11'346'033.00	12'025'000.00	7'549'400.00	12'345'000.00	11'728'000.00	6'390'000.00
EXCÉDENT (+)/DÉCOUVERT(-) DE FINANCEMENT	-1'772'733.00	-4'246'700.00	416'100.00	-4'185'200.00	-3'180'800.00	3'034'700.00
DEGRÉS D'AUTOFINANCEMENT	84.4%	64.7%	105.5%	66.1%	72.9%	147.5%
ÉVOLUTION DE LA FORTUNE	1'326'067.00	8'300.00	465'500.00	259'800.00	147'200.00	1'224'700.00

Evolution de la marge d'autofinancement et des investissements nets



les décisions du conseil communal

du 30 avril 2015 au 31 octobre 2015 - par Philippe Charbonnet, secrétaire communal

Le Conseil communal s'est réuni à 9 reprises entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2015. Voici un condensé des décisions arrêtées.

Le Conseil communal a approuvé les comptes 2014 d'Ecoforêt. Ces derniers sont caractérisés par un bénéfice de l'exercice de Fr. 3'734.86 après comptabilisation des amortissements de Fr. 222'813.19. Le bilan présente un total d'actifs et de passifs de Fr. 2'238'258.95.

Le Conseil communal a mené les études préliminaires à la mise en place de nouvelles taxes et d'un nouveau règlement relatifs à la fourniture d'eau potable et à l'élimination des eaux usées. Il a ainsi comparé deux modèles différents appliqués dans des communes similaires à la nôtre : l'un propose un calcul faisant référence au Cube SIA et l'autre applique un procédé tenant compte des unités de raccordement (UR). Le Conseil a décidé de retenir le mode de faire qui définit un calcul basé sur les unités de raccordement.

Le Conseil communal a pris connaissance des travaux de la commission « Economie et tourisme » visant à démontrer la faisabilité d'un parking de 1000 places à Siviez. Deux variantes d'aménagement ont été identifiées et chiffrées. Le Conseil a décidé d'établir un premier contact avec les propriétaires des fonds concernés afin de leur expliquer la démarche et leur présenter les deux variantes élaborées. Il a également décidé de mettre les différentes études à disposition des partenaires intéressés par le développement du site de Siviez.

Le Conseil communal a examiné l'évolution du projet d'appartements à encadrement médico-social à Haute-Nendaz. Il a pris acte du fait que les travaux avancent normalement, qu'un appartement témoin sera prêt pour la fin de l'année et que l'ensemble des appartements devrait être disponible dès le 1^{er} avril prochain. Il a analysé les documents (contrat de bail et convention) destinés à finaliser les relations entre la Fondation St-Jacques (le propriétaire), la Commune (le locataire) et l'exploitant (le CMS). Il a décidé la signature de ces documents.

Le 1^{er} janvier 2008 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur le droit de cité du 12 septembre 2007. Conformément aux dispositions légales et après examen des dossiers, le Conseil communal a décidé l'octroi du droit de cité de Nendaz aux personnes suivantes :

1. M^{me} Alvarez Mendonça Leila Natacha, domiciliée à Haute-Nendaz ;
2. M. Collot Philippe Pierre Blanche Ghislain, domicilié à Haute-Nendaz ; y inclus son épouse Joëlle Pochet Collet ;
3. M. Nordmann Yves Jean-Luc, domicilié à Haute-Nendaz ; y inclus son épouse Isabelle Rohacek Nordmann ;
4. M. Teixeira Vidal Alvaro, domicilié à Haute-Nendaz ; y inclus son épouse Maria Madalena Rodrigues Da Costa Vidal et leurs deux filles Inès et Justine ;
5. M. Giaccari Daniele, domicilié à Haute-Nendaz ;
6. M^{me} Pereira de Oliveira Maria de Fátima, domiciliée à Haute-Nendaz ; y inclus son époux Vitor Manuel Ferreira Rodrigues et leurs deux enfants Fabio et Catia.

Bénéficiant des synergies offertes par un chantier entrepris par SEIC SA dans le secteur de Planchouet, le Conseil communal a décidé d'anticiper les travaux d'extension du réseau d'eau potable afin de raccorder les zones non desservies de cette région. Il a octroyé à ce projet le crédit complémentaire nécessaire de Fr. 170'000.-.

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre de la station, le Conseil communal a pris acte du fait que la phase de consultation avec les administrateurs et les propriétaires était terminée. Les projets de convention ont été adressés à chaque propriétaire et/ou administrateur de PPE. Me Jacques Fournier est chargé de contacter l'ensemble des administrateurs pour finaliser la convention et transmettre les procurations de signature afin de faciliter la concrétisation du projet.

Le Conseil communal a pris connaissance des comptes d'exploitation 2014 de la fondation EMS « Foyer Ma Vallée » qui présentent un total de charges de Fr. 3'994'019,20 et de produits de Fr. 3'957'896,76 soit un résultat d'exploitation déficitaire de Fr. 36'122,44. La dette envers la Commune est nulle au 31.12.2014. Le bilan de la fondation présente un total d'actifs et de passifs de Fr. 5'489'786,28 au 31 décembre 2014.

Le Conseil communal a répondu à la consultation cantonale concernant l'avant-projet de loi sur la police cantonale. Dans l'ensemble, il a adhéré aux fondements du projet qui vise à assurer la sécurité des valaisannes et valaisans par les deux niveaux de police. Il a cependant émis quelques observations dont certaines ne méritent qu'un simple éclaircissement alors que d'autres sont à considérer comme des pistes à examiner.

Le Conseil communal a émis un préavis favorable à l'intention de l'office cantonal de la géomatique pour l'attribution du mandat de réalisation du lot 10 des mensurations cadastrales (adressage des bâtiments) à la société Ingéo SA.

Le Conseil communal a pris connaissance du projet «Swiss Snow Happening 2017». Il s'agit de l'organisation par l'Ecole suisse de ski de Nendaz des 15^{es} Championnats suisses des professeurs de sports de neige en avril 2017. Il a décidé d'apporter son soutien à cette manifestation en prévoyant l'installation anticipée de la tente sur la plaine des Ecluses et en accordant à cet événement une garantie de déficit jusqu'à concurrence d'un montant maximum de Fr. 20'000.-.

Le Conseil communal a examiné la remarque émise par l'organe de révision lors du bouclage des comptes 2014. Ce dernier suggérait une collaboration avec un organisme de recouvrement de créances afin d'optimiser la gestion des débiteurs en postes ouverts. Le Conseil communal a décidé de suivre cette recommandation. Il a ainsi confié le mandat de recouvrement de créances à la société Creditreform Romandie GNT SA.

Le Conseil communal a pris connaissance d'un courrier de Poste CH SA. Cette dernière informe qu'au vu de la faible demande en prestations postales à Veysonnaz, une solution de remplacement de l'office de poste s'impose à ses yeux. Le modèle de l'agence postale qui existe déjà sur plus de 700 sites est envisagé comme première solution à Veysonnaz. La société Volg qui exploite un magasin d'alimentation au centre du village a donné son accord de principe pour une collaboration sur le site de Veysonnaz. Le Conseil communal de Veysonnaz ne soutient pas cette solution. Comme les villages de Clèbes et Verrey sont rattachés à la poste de Veysonnaz, le Conseil communal de Nendaz a été consulté sur la question. Il a décidé d'informer Poste CH SA que pour sa part seul importe qu'un service public postal performant soit assuré. Il a cependant précisé qu'il était solidaire avec la position exprimée par le Conseil communal de Veysonnaz.

Le Conseil communal a pris acte des informations transmises par le Canton suite à la présentation du rapport de la commission des finances (COFI) et de la commission de gestion (COGEST) du Grand Conseil sur l'aide sociale en Valais. Il a pris connaissance des axes de mesures recommandées par les deux commissions de haute surveillance du Grand Conseil. Ils sont les suivants :

1. Corrections touchant aux prestations accordées aux bénéficiaires de l'aide sociale ;
2. Meilleure organisation des CMS et de l'aide sociale en Valais ;
3. Uniformisation du système d'information (système informatique commun et données statistiques harmonisées) ;
4. Réorganisation de l'application du programme d'intégration par l'activité.

Le Conseil communal a pris acte avec plaisir du résultat de l'enquête de satisfaction réalisée durant l'été auprès d'un échantillon de notre clientèle touristique. Il confirme une progression en qualité de l'offre. La majorité des clients se déclarent «très» ou «extrêmement satisfaits». Les efforts entrepris (mobilité piétonne, accessibilité en voiture, ordre et propreté, etc.) pour corriger des points faibles sont ainsi reconnus. Les améliorations apportées à l'offre touristique (bisses, promenades, Spa & Wellness, etc.) sont appréciées. L'enquête met en évidence le fait qu'il y a nécessité d'agir prioritairement sur les activités en cas de mauvais temps, le rapport qualité/prix des remontées mécaniques ainsi que les parkings.

Le Conseil communal a pris connaissance des comptes d'exploitation 2014 du centre médico-social (CMS) qui présentent un excédent de charges de Fr. 560'052,65 réparti pour Fr. 350'032,91 à charge du canton et Fr. 210'019,74 à charge de la Commune. La dette envers la Commune se monte à Fr. 45'457,95 au 31.12.2014. Le bilan de «l'Association du centre médico-social du vallon de la Printse» présente un total d'actifs et de passifs de Fr. 1'009'724,24 au 31 décembre 2014.

Le Conseil communal a traité à plusieurs reprises les taxations ordinaires TPT (taxe de promotion touristique) 2014 préparées par le service communal des finances et sa section fiscale et parafiscale. Il a pris acte du fait que les calculs avaient été arrêtés conformément aux principes de taxation fixés par le règlement adopté par le Conseil communal, approuvé par l'Assemblée primaire et dûment homologué par le Conseil d'Etat en séance du 5 avril 2006. Il a décidé de valider les taxations ordinaires 2014 de la TPT.

PERSONNEL COMMUNAL

ENGAGEMENTS :

- M^{me} Christine Mariéthoz, domiciliée à 1996 Basse-Nendaz, concierge auxiliaire au centre scolaire de la Biolette ;
- M. Jacques Oggier, domicilié à 1997 Haute-Nendaz, apprenti agent d'exploitation ;
- M^{me} Lucilene Braggaar, domiciliée à Aproz, concierge auxiliaire au centre scolaire d'Aproz ;
- M^{me} Yviane Dominique Rouiller comme enseignante des écoles de Nendaz, dans le degré primaire (1H-8H), pour l'année scolaire 2015-2016 ;
- M. Nicolas Fournier, d'Albert, domicilié à 1996 Basse-Nendaz, comptable auprès de la section des finances communales ;
- M. Sylvain Fournier, domicilié à 1997 Haute-Nendaz, collaborateur administratif auprès du Service des travaux publics.



la crèche du P'tit Bec retrouve la plaine des Ecluses

La crèche du P'tit Bec à Haute-Nendaz fait peau neuve. Les enfants ont retrouvé des locaux entièrement rénovés et agrandis, il y a quelques jours à peine.

Grâce aux travaux de rafraîchissement et surtout à la construction d'une annexe sous la forme d'un second chalet relié au premier, la crèche du P'tit Bec est passée d'une capacité d'accueil de 20 à 35 enfants. Elle a plus que doublé sa superficie passant de 160m² à 385m². Voilà qui permettra dans les prochaines années de répondre aux demandes des Nendards. Les vacanciers pourront également y amener leurs enfants toute l'année ce qui n'était pas le cas auparavant : faute de place, une garderie touristique, «Flocon de neige», devait être ouverte chaque hiver.

Davantage de confort

Les nouveaux locaux, en plus d'être nettement plus spacieux, présentent également l'avantage d'être plus lumineux et fonctionnels. Trois chambres, des espaces de jeux, une salle à manger, un local à poussettes, une entrée de plain-pied et un vestiaire ont notamment été aménagés avec le plus grand soin. Sans oublier le parc de jeux extérieur privatif qui va voir le jour au printemps prochain.

Nouveau logo

Après plusieurs mois passés à la cure de Haute-Nendaz, les enfants



ainsi que l'équipe éducative ont donc réintégré avec beaucoup de plaisir la crèche de la plaine des Ecluses. Cette structure d'accueil a profité de ce nouveau départ pour se doter d'un nouveau logo (voir ci-dessus).



les enfants à la recherche de l'or bleu

Pour inaugurer la nouvelle salle de gymnastique d'Aproz en avril prochain, un beau défi a été lancé : concevoir un spectacle, «La légende de l'or bleu», avec plus de 500 élèves des communes de Nendaz et Veysonnaz !

La nouvelle salle de gymnastique d'Aproz sera fonctionnelle d'ici la fin de cette année 2015 alors que l'école a elle déjà ouvert ses portes en août dernier (voir encadré). Pour fêter la fin de la construction de cet important complexe scolaire, la Direction des écoles a décidé de mettre sur pied une pièce avec l'ensemble des élèves de 1H à 8H de Nendaz et Veysonnaz. Les écoliers ont été répartis en 2 groupes : ce sont donc 250 enfants qui se retrouveront sur scène lors de chaque représentation.



Une soirée portes ouvertes avait été organisée à la nouvelle école d'Aproz le 18 août dernier. © Sonia Déléze

Trois professionnels

Pour mener à bien ce projet, elle a engagé trois professionnels du monde du spectacle, à savoir le musicien Damien Darioli, le comédien Jean-François Michelet et le metteur en scène Stefan Hort. Ces derniers ont eu une idée audacieuse : ils ont écrit spécialement pour l'occasion le canevas d'une légende (*voir encadré*), puis donné la « responsabilité » d'une partie du récit à chaque classe.

A partir du fil rouge de l'histoire et de quelques caractéristiques des personnages, les élèves rédigeront avec leurs maîtres/maîtresses les dialogues, étofferont l'intrigue et se l'approprieront. Ils confectionneront également en partie les costumes et décors avec l'aide des professeurs de travaux manuels. « Il s'agit donc d'un travail d'une année pour tous qui

repose beaucoup sur l'imagination des enfants », souligne Stefan Hort.

Avec Damien Darioli et Jean-François Michelet, le metteur en scène rencontrera tour à tour plusieurs fois toutes les classes d'ici le mois de mars pour les aider à avancer dans la préparation de ce spectacle. En avril, plusieurs journées seront consacrées à la répétition générale : un grand moment qui permettra de mettre ensemble toutes les pièces du puzzle !

Tous à vos agendas

Pour assister aux représentations, réservez d'ores et déjà les dates suivantes :

- Jeudi 28 avril à 19 h 30
- Vendredi 29 avril à 19 h 30
- Samedi 30 avril à 14 h 30 et 17 h
- Dimanche 1^{er} mai à 14 h 30 et 17 h



La légende de l'or bleu

Il y a fort longtemps dans un village fort lointain au pied d'une montagne, on vivait heureux et on aimait manger des cuisses de grenouilles. Mais un jour, un événement vient briser cette douce quiétude : les habitants ne trouvent plus d'eau. Il n'y a plus une goutte que ce soit dans les fontaines, la rivière ou les étangs ! Quelques courageux compagnons se lancent donc à la recherche de l'or bleu. Leur chemin les mène jusqu'au sommet de la montagne. En route, ils font de nombreuses rencontres, certaines plus heureuses que d'autres. Parviendront-ils au bout de leur quête ?

avec le soutien de



La nouvelle salle de gym au moment des dernières finitions. © DR

Nouvelles école et salle de gym pour Aproz

La nouvelle salle de gymnastique d'Aproz sera prête « à l'emploi » à la fin de cette année 2015. Elle accueillera les élèves pour les cours de sport au plus tard en janvier 2016. Elle est en premier lieu dédiée à cette fonction. Elle est également à disposition des sociétés locales pour l'organisation de concerts et de lotos. Elle comprend tout l'équipement nécessaire à cet effet, notamment en matière de sono. La nouvelle salle de gym mesure 370 m², contre 125 m² pour l'ancienne. En plus d'être trois fois plus grande, elle a également l'avantage d'être pourvue d'une scène, de vestiaires et d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Jusqu'à 374 places assises peuvent être prévues pour un spectacle ou 288 si l'on installe également des tables.

L'école d'Aproz est, elle, opérationnelle depuis la rentrée d'août 2015. Avec ses huit classes dotées de tableaux interactifs et d'ordinateurs, sa salle d'appui, sa salle de travaux manuels et sa salle des maîtres, elle fait aujourd'hui le bonheur des professeurs comme des élèves.



Pas si facile d'adopter l'attitude d'un vieux druide et de rester bien aligné. Heureusement, les enfants ont plusieurs mois de répétitions devant eux pour vous concocter un très joli spectacle avec les conseils ici de Damien Darioli et Stefan Hort. © Sonia Déléze

des appartements protégés mis en location

La résidence Saint-Jacques ouvrira ses portes à la fin du 1^{er} trimestre 2016 (voir Nendaz Panorama n° 116 de décembre 2014 et n° 117 de juin 2015). Les personnes intéressées à visiter un appartement peuvent déjà s'annoncer.

Des appartements protégés sont construits dans le village de Haute-Nendaz. Spécialement aménagés en tenant compte des besoins des personnes âgées, ils seront gérés par le Centre médico-social (CMS) qui y dispensera ses prestations.

Cinq 2,5 pièces et quatre 3,5 pièces seront mises en location au début du

printemps, respectivement au prix de CHF 1100.-/mois et de CHF 1400.-/mois. Les charges et les soins à domicile ne sont pas compris dans ces loyers, mais y sont incluses les activités et animations qui seront proposées par le CMS régulièrement. Il sera également possible de disposer d'une place de parc dans le garage pour CHF 80.-/mois

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà contacter le Service social de Nendaz au 027 289 57 00. Dès la fin de l'année, il sera possible de visiter un appartement témoin.

la mémoire, cela s'exerce !

Quelques noms oubliés, quelques objets égarés, un mot sur le bout de la langue ? A qui n'est-ce pas arrivé ? Un atelier mémoire est organisé ce printemps à Nendaz.

Ce cours, donné en 6 sessions de 2 heures, vous permettra de comprendre le fonctionnement général de la mémoire. Il comportera un volet théorique et des exercices pratiques pour se faciliter la vie ! Cet atelier est proposé par Pro Senectute en collaboration avec la Commune et le Club des

Aînés de Nendaz. Il se tiendra les lundis 7, 14, 21 mars ainsi que 4, 11, 18 avril 2016, de 14 h 30 à 16 h 30, à la résidence Saint-Jacques à Haute-Nendaz qui aura alors tout fraîchement ouvert ses portes (voir ci-dessus).

Prix : CHF 100.- pour les Nendards et

CHF 150.- pour les personnes hors commune.

Renseignements et inscription (obligatoire) soit par téléphone au 027 322 07 41, soit en ligne www.nendaz.org/memoire.

le vieux village de Haute-Nendaz à l'honneur

par Le Nînd'Art

Le Nînd'Art a concocté un livre et une exposition à partir de textes du chanoine Marcel Michelet. Une véritable ode à la mémoire et au temps qui passe !

Le Chanoine Marcel Michelet a offert à la Commune de Nendaz un texte magnifique qui décrit le Vieux Village de Haute-Nendaz en 1916. En amou-

reux de sa terre natale, il y montre tout son attachement aux lieux qu'il a visités et aux personnes qui ont marqué ces lieux. Il y trace les portraits de

celles et ceux dont on ne parle plus, ceux qui ont fait l'histoire du village. L'Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard (ASPN) a concocté, à partir de ces textes, un livre et une exposition que vous pourrez voir au Nînd'art. «Litanies d'honneur au Vieux Village» gravite autour des récits patois que le chanoine a écrits et enregistrés ainsi que des photographies qu'il avait présentées dans les années 1950.



Michelet Marcel et Louise. © ASPN

Dates à ne pas manquer

- Exposition à découvrir les vendredis, samedis et dimanches de 16 h 30 à 19 h jusqu'au 31 janvier 2016
- Visite guidée les samedis 12 et 26 décembre 2015 ainsi que 9 et 23 janvier 2016

- Contes de Noël par Françoise Bourban le dimanche 20 décembre 2015 à 17h
- «Rencontre entre amis», présentation du livre «Trop tard pour mourir» d'Yves Gaudin accompagné par Sylvie Bourban, Thomas Dayer et Catherine Travalletti le vendredi 8 janvier 2016 à 20h
- Conférence donnée par Gaëtan Cassina sur «Les peintures de la

chapelle Saint-Michel» le 15 janvier 2016 à 20h à la chapelle

Si vous possédez un téléphone portable, vous pouvez installer un programme (par exemple i-nigma, gratuit) qui lit les codes QR comme celui qui se trouve ci-dessous. Et ainsi, vous pourrez entendre la voix du chanoine Marcel Michelet dire le poème qu'il a lui-même composé.

I tsapâa que plorâe

I tsapâa de jaréyta
 Àvoue vên pâ méi oûna dzin
 Plœûre, tóta mancouréyta :
 - Ouon me vîndre po d'ardzin!

Ôra y an oûna bêa élije,
 Véyo prœu que chéi de troà ;
 Tey créa, mourâle grije,
 Ê to chin que bâle bâ.

Chéi coume oûna vyêla groûcha,
 Oûna vyêlêta decrepéyta ;
 Ôra i pèrda é pâ grôcha
 De hlâ anchyanna écreléyta

Portan n'in itâ d'acô,
 Tan dej ivéi de fourtin
 Avou'ê vivin é avou'ê mô,
 Tan dej ceuton é de tsâtin

Can vo vignechéi préé,
 Vo rechéo coume oûna mâre,
 Ê vo ûri voje debrée
 Can i màma che compâre!

Ôra tigno tan pou de plâcha,
 Pâ méi qu'i cou derên o cõ
 Que bâ pou, é ché que pâche
 M'avouï pâ queryâ à chocô.

Portan, chéi ârma dû véadzo.
 Choplé, choplé, fõ me vouardâ!
 Vo arey toutoun pâ o corâdzo
 De m'achyê bayê bâ.

I tsapâa de jey dînche
 Ên plorin ceûtre p'a né
 Ê po chouéi derên étînche
 Plorâe éivoue dû borné!

Ché di Borne



Découvrez-en plus sur ce document

La chapelle qui pleurait

La chapelle désolée
 Où ne vient plus personne
 Pleure, toute chagrinée :
 - Ils veulent me vendre pour de l'argent!

Maintenant ils ont une belle église
 Je vois bien que je suis de trop ;
 Le toit crevé, les murailles grises,
 Et tout cela qui tombe (en ruines).

Je suis comme une vieille grand-mère
 Une vieille décrépée ;
 Maintenant la perte n'est pas grande
 De cette ancêtre desséchée.

Pourtant nous nous sommes bien accordés,
 Aussi bien en hiver qu'en été
 Avec les vivants et avec les morts,
 Aussi bien en automne qu'au printemps.

Quand vous veniez prier,
 Je vous recevais comme une mère
 Et vous étiez toujours tirés d'affaire
 Quand la maman se compare!

Maintenant je tiens si peu de place,
 Il n'y a plus que le cœur dans le corps
 Qui bat peu, et celui qui passe
 Ne m'entend pas crier au secours.

Pourtant je suis l'âme du village
 S'il vous plaît, s'il vous plaît, faut me garder,
 Vous n'aurez tout de même pas le courage
 De me laisser tomber.

La chapelle parlait ainsi
 Mais pleurait jusqu'au milieu de la nuit
 Et pour la soutenir dans l'embarras
 L'eau du bassin pleurait (aussi)

Marcel Michelet

Dans les Litanies, vous trouverez 13 textes sonorisés de cette manière. Et en cadeau, tout à la fin du livre, 5 films reprennent les Litanies en patois. La voix du chanoine a été conservée aux archives de la Bibliothèque de Nendaz sur des cassettes audio réunies par le premier bibliothécaire, Arsène Praz.



Photo de la chapelle Saint-Michel prise par le chanoine lui-même.

© Marcel Michelet, fonds84ph, AEV



Vous avez jusqu'au 31 janvier pour visiter cette exposition. © Sébastien Martinet



un exercice grandeur nature pour les pompiers

Les sapeurs du Centre secours incendie Printse ont eu fort à faire un soir d'octobre dernier à Siviez, entre deux automobiles encastrées, une voiture à flan de talus et une autre en feu. Heureusement, tout n'était que mise en scène.

Jeudi 22 octobre, 19h 15, les pompiers reçoivent une alarme pour véhicule en feu sur le parking de Siviez. Sur place, force est de constater que la situation est pire qu'annoncée. En plus de devoir maîtriser les flammes, il s'agit de désincarcérer des personnes prisonnières d'un véhicule et de porter secours à des victimes gisant près du torrent en contrebas.

Des renforts sont rapidement appelés. Au total, 22 hommes du Centre secours incendie Printse sont mobilisés. Ils sont sous la conduite de l'aspirant-lieutenant Denis Devènes qui a ainsi l'occasion d'opérer, pour la première fois, en tant que chef d'intervention.

Différents partenaires sanitaires ont également participé à cet exercice, à savoir un équipage d'une ambulance du Réseau Santé Valais, les répondants 144 de la section des Samaritains de Nendaz et le médecin urgentiste Laurent Praz.

L'exercice est concluant et se boucle en un peu moins de 2 heures. Vingt jeunes sapeurs-pompiers genevois, en camp d'automne à Siviez ont eu le plaisir d'y assister.



Le véhicule est décapoté pour permettre aux secours d'en sortir la victime.

© Sonia Déléze



20 jeunes sapeurs-pompiers de la Ville de Genève ont suivi tout le déroulement de l'exercice. © Sonia Déléze

Le Centre secours incendie Printse en quelques mots

- 66 interventions entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 octobre 2015
- Dont 4 alarmes rouges : feu devant un chalet au Bleusy, dégagement de fumée provenant d'une cave à Bieudron, feu d'habitation à Aproz et fausse alerte relative à un feu en forêt durant la canicule de l'été 2015
- Et 2 désincarcérations : sur la route de Riddes au bord du Rhône et à Haute-Nendaz pour une voiture encastrée dans la terrasse du restaurant « Le Chant du Torrent »
- D'autres interventions variées pour notamment nids de guêpe, fuite d'hydrocarbure, départ de feu dans un véhicule, personne bloquée dans un ascenseur, fuite de mazout, inondation dans un immeuble, feu de container...
- 80 sapeurs-pompiers



Un médecin, des ambulanciers et des samaritains étaient également présents. © Sonia Déléze



Un corps est remonté du lit de la Printse. © Sonia Déléze



L'aspirant-lieutenant Denis Devènes (tout à gauche avec le gilet jaune) et le commandant Guillaume Fournier (tout à droite). © Sonia Déléze

un camp axé escalade et fun

Du dimanche 25 au vendredi 30 octobre 2015, Nendaz Sport a organisé un camp « Jeunesse et Sport » sur le thème de la grimpe. Quinze enfants âgés de 9 à 16 ans ont ainsi vécu un agréable séjour en Ardèche.

C'est dans un gîte un peu perdu dans la nature que neuf filles et six garçons ont décidé de passer une bonne partie de leurs vacances d'automne. Ils étaient encadrés par un guide de montagne et deux moniteurs « Jeunesse et Sport ».

Un peu de peur, beaucoup de courage

Au programme, de la via ferrata pour une initiation en douceur, de la grimpe, du rappel et de la tyrolienne. Quelques-uns avaient déjà pratiqué ce type de discipline en famille, à l'instar de Jonathan, 10 ans, qui dit « préférer la grimpe qui permet de monter rapidement à la via ferrata ». Mais pour la plupart, tout n'était que découverte. Certains ont vécu de grosses frayeurs, mais tous ont persévéré et ont fini par surmonter leur peur.

Les conditions météorologiques ne s'étant pas montrées très clémentes, il a fallu renoncer à certaines activités telles que la spéléologie ou le canyoning. Pas question pour autant de s'ennuyer : visite d'une grotte, atelier « nœuds », jeux en équipe et même des moments insolites inattendus comme la rencontre impromptue avec une

salamandre ont permis d'occuper les troupes, le temps que la pluie se calme.

« De beaux progrès »

« Le dernier jour, les enfants avaient vraiment fait beaucoup de progrès, ils avaient intégré les règles de sécurité et étaient très indépendants. Nous étions surtout là pour surveiller que tout était fait correctement », souligne Rachel Audergon, monitrice « Jeunesse et Sport ». Elia, 9 ans, le

confirme, elle a même pu assurer ses petits camarades : « Mais je devais m'attacher à une pierre car j'étais trop légère sinon. »

Pour tous, ce premier camp d'automne dédié à l'escalade était une réussite qu'ils espèrent voir reconduire l'année prochaine. A noter qu'en parallèle et aux mêmes dates, un camp multisport a été mis sur pied à Nendaz pour les plus petits (4 à 9 ans).



Même en plein effort, les enfants arrivent à prendre la pose pour la photo.

© Nendaz Sport



De l'escalade, mais aussi beaucoup de convivialité et de rires au programme. © Nendaz Sport



jeux sans frontières à Nendaz

par Nendaz Sport

Nendaz Sport revisitera la formule des Jeux sans frontières dans le cadre de « La Suisse bouge » le samedi 28 mai 2016.

Venez tous vous détendre en participant à une journée sportive placée sous le signe de la convivialité et du rire. Des joutes mettront aux prises les différentes équipes sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz, selon la formule des jeux sans frontières.

Participants

Catégories : classes de contemporains, classes d'écoles, familles, groupes d'amis, quartiers/villages de Nendaz et de Veysonnaz. Equipes libres, minimum de 5 personnes.

Programme

Une succession de jeux tous plus amusants les uns que les autres, de 10h à 16h, avec un classement par équipes en fonction des résultats et un prix spécial à l'équipe avec le meilleur déguisement.

Vous découvrirez notamment le combat des chevaliers, le planté des clous, le transport des chefs, la course des brouettes, la course aux assiettes, la course à l'aveugle, la construction de la plus haute tour de Nendaz, le transport de l'eau avant les bisses.

Un fil rouge vous tiendra en outre en haleine durant toute la journée.

Inscription

Prêt à monter votre équipe et à relever le défi ? Pour vous inscrire, trois solutions s'offrent à vous :

- Par email à melanie.mckrory@nendaz.org en mentionnant les éléments suivants : nom de l'équipe, catégorie, nombre approximatif de participants, nom, prénom, email, adresse postale et numéro de téléphone de la personne responsable de l'équipe



- Par courrier à l'intention de Mélanie Mc Krory, Administration communale, route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz (en mentionnant les mêmes éléments que ceux demandés par email)
- Via le formulaire qui se trouve sur le site communal à l'adresse : www.nendaz.org/jeux

Merci d'inscrire votre équipe d'ici au 28 février 2016. Les classes d'écoles seront contactées séparément début 2016.

distinctions et mérites sportifs et culturels

par la Commission « Sport, animation et culture »

La prochaine cérémonie des mérites et distinctions aura lieu le vendredi 27 mai 2016. L'appel aux candidatures est lancé.

La Commune de Nendaz décerne chaque année des mérites et distinctions afin d'honorer et d'encourager toute personne ou groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art, de la culture ou autre. La prochaine cérémonie des remises de mérites et distinctions

sera organisée le vendredi 27 mai 2016 à la salle de gymnastique de Haute-Nendaz.

La commission « Sport-Animation-Culture » vous prie d'annoncer, avant le 5 janvier 2016, les personnes ou équipes s'étant distinguées dans

le domaine du sport, de l'art, de la culture ou autre, en 2015.

Le formulaire et le règlement sont disponibles au secrétariat communal ou sur le site internet de la commune de Nendaz : www.nendaz.org/merites.

un curé au parcours atypique

L'abbé Félicien Roux a officiellement été installé dans ses nouvelles fonctions à Nendaz le dimanche 4 octobre dernier dans le cadre de la Fête patronale. Portrait.

Tous les chemins mènent à Rome... et à Nendaz aussi semble-t-il. Ainsi notre nouveau curé originaire de Grimisuat, Félicien Roux, a passé par Florence, par le nord de la France, par Paris, par Londres, par Salvan, par Chippis et Sierre avant de poser ses valises à la cure de Basse-Nendaz ! A 43 ans, il est encore un tout jeune prêtre : c'est en effet la première fois qu'il prend à sa charge une paroisse, après 2 ans de vicariat.

Une première vie de moine

«A 21 ans, j'ai ressenti l'envie d'intégrer un monastère», souligne l'abbé Félicien Roux. C'est en Italie qu'il vit ainsi durant 7 mois la première expérience de ce type. Il rejoint ensuite un petit prieuré dans le nord de la France. Après y avoir passé deux ans,

il entame un bachelors de théologie à l'Université de Paris. «Je revenais alors durant 2 mois en Valais pour les vendanges histoire de financer mes études», se souvient-il.

Sa vie, il la voit alors toujours dans un cloître. Il fait son noviciat, période probatoire d'une année avant l'entrée dans la vie religieuse, dans un monastère à Londres. Il y prononce ensuite ses vœux simples puis, après trois ans de réflexion, ses vœux solennels en 2000.

Un premier contact avec la vie paroissiale

Ce monastère anglais avait la charge d'une paroisse, ses membres n'étaient donc pas enfermés 24h sur 24 derrière leurs murs, comme le

précise l'abbé Félicien Roux : «On m'a encouragé à m'occuper notamment de la sacristie et des préparations à la Communion.» C'est là qu'il prend goût à «être proche des gens».

Un changement de cap

En 2008, il décide de changer de voie, l'appel du Valais et de la vie en paroisse sont plus forts. Etre moine représentait pour lui «un idéal qu'il n'a pas réussi à atteindre». Mais en route, il a découvert une autre vocation, celle de prêtre. Il passe une année à seconder le curé de Salvan avant d'entrer au séminaire de Fribourg. Pas si facile de reprendre ses études à 38 ans, mais il termine son cursus avec succès et est ordonné prêtre en juin 2013.

Présent depuis le 1^{er} septembre, il a vécu son installation officielle dans la Paroisse de Nendaz-Veysonnaz le 4 octobre dernier à l'occasion de la Fête patronale. «Je suis très heureux d'être en Valais, qui plus est dans une commune de montagne», déclare l'abbé Félicien Roux. Et d'ajouter que la cure est ouverte et appartient aux paroissiens. Il souhaite être un prêtre à l'écoute et disponible pour tous. Un message à faire passer ? «Soyons des témoins joyeux de l'Eglise !»

Une belle fête

Notre Saint-Patron, Saint-Léger, était célébré le 4 octobre dernier. Cette journée a été à la fois marquée par la Fête patronale et l'installation officielle de notre nouveau curé. C'est «avec une grande confiance» que le président de la Commune, Francis Dumas, lui a ainsi remis symboliquement les clés de la paroisse, qui lui ont été données par le doyen Jean-François Luisier durant la messe. Après être revenu brièvement sur le parcours de l'abbé Félicien Roux, il a souligné toute l'importance que revêt un prêtre au sein d'une communauté : «Je souhaite que chacun de vous trouve en lui l'homme qui saura vous écouter, vous conseiller, et vous guider.» La messe et les discours ont ensuite fait place à la fête. Les paroissiens ont partagé un moment très convivial autour d'une brisolée alors que diverses animations proposées par des sociétés locales sont venues égayer l'après-midi.

Nendaz en questions. Une question ? Une réponse !

Vous avez une question sur Nendaz ? Posez-la sur le site internet de la Commune de Nendaz.

- Que veut dire Siviez ?
- Quelle est la particularité du costume traditionnel des Nendettes ?
- On parle souvent de Nendaz comme le pays des framboises, qu'en est-il aujourd'hui ?
- De quand date le 1^{er} hôtel de Nendaz ?
- ...

Destiné à répondre à toute question en lien avec Nendaz, ce service gratuit,

libre et ouvert à tous s'engage, via les compétences des bibliothécaires de la Médiathèque Valais et de son réseau de correspondants, à fournir une réponse dans un délai de 72 heures. Les questions posées et leurs réponses seront visibles sur le site internet de la Commune de Nendaz et sur le guichet d'informations virtuel «Le Valais en questions». Le «Nendaz en questions» sera disponible dès le 21 décembre sur

www.nendaz.org/questions. Profitez des fêtes de fin d'année pour découvrir ce nouveau service.



aider les réfugiés en Valais

Face à l'afflux actuel de réfugiés en Europe, il n'est pas possible de rester indifférent. Chacun peut agir grâce à de simples gestes.



Vous avez envie d'apporter votre aide à des réfugiés arrivant en Valais? Vous ne savez pas comment vous y prendre? Le site internet de la Fondation Le Geste solidaire répertorie toute une série d'actions à entreprendre pour ajouter sa pierre à l'édifice :

- **Mettre à disposition un logement :** l'Office de l'asile est à la recherche d'hébergements collectifs ou individuels pour accueillir les demandeurs d'asile qui lui sont attribués par la Confédération.
- **Héberger un requérant d'asile dans votre famille :** une telle initiative implique un engagement conséquent et s'inscrit sur la durée, ce qui nécessite une étroite collaboration avec les professionnels de l'Office de l'asile.

- **Devenir famille d'accueil pour un mineur non accompagné :** là encore il s'agit d'un engagement important et à long terme.
- **Offrir de la literie, des habits, du mobilier ou divers objets :** pour la région de Sion, vous pouvez vous adresser au préalable au 027 607 19 00.
- **Accompagner des familles :** pour permettre à un requérant d'asile de s'adapter à son nouveau milieu de vie, rien de tel que de lui faire visiter la région et le faire participer à la vie socio-culturelle.
- **Donner des cours de français :** la connaissance de la langue du pays d'accueil est en effet le premier pas vers l'insertion sociale.
- **Se proposer comme bénévole :** vos compétences peuvent être utiles dans divers domaines, par exemple l'appui scolaire, les traductions, le soutien logistique pour le transport ou l'organisation de diverses activités, les ateliers d'animations, etc.
- **Aider à trouver un poste de travail ou offrir une place :** l'Office de l'asile est à la recherche de places

de stage, d'apprentissage et de travail et compte sur le réseau personnel de chacun.

- **Faire un don :** un compte spécial a été ouvert pour tous les dons qui sont versés en faveur des réfugiés en Valais. 100% de l'argent recueilli est reversé pour soutenir des projets mis en place dans notre canton et certaines familles dans le besoin.

Plus d'informations sur le site <http://legestesolidaire.org/migrants>.

Ce site regroupe également de nombreux renseignements sur l'accueil des réfugiés et la situation en Valais. N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez bien des réponses à vos questions!

Il est aussi possible de contacter la coordinatrice «Elan de solidarité» de l'Office de l'asile, Christine Bourdin, au 027 606 48 74 ou par email christine.bourdin@admin.vs.ch.



concours : un slogan pour Nendaz

La Commune lance un concours. Le but est simple : trouver un slogan pour Nendaz. Tous à vos stylos : vous avez jusqu'au 31 janvier 2016 pour nous faire parvenir vos idées!

Que représente Nendaz pour vous? Quels sont les atouts de notre commune? Pourquoi y vivez-vous? Autant de pistes de réflexion qui devraient vous aider à dénicher dans un coin de votre tête le slogan parfait!

Laissez aller votre imagination et envoyer votre proposition avec la mention «slogan» en objet, soit par email à commune@nendaz.org, soit par courrier ou même par carte postale à l'Administration communale, route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz. Vous pouvez également participer à ce concours directement en ligne sur notre page www.nendaz.org/slogan.

Critères

Par définition, un slogan est court, original et conçu pour frapper les esprits. Ne seront pris en compte que ceux n'excédant pas 50 caractères (espaces compris).

Le slogan du grand gagnant sera publié dans notre prochaine édition du Nendaz Panorama. Il pourra peut-être en outre être utilisé sur différents supports communaux (site internet, cartes de visite, ...).

- 1^{er} prix : CHF 150.- au restaurant Le Mont-Rouge à Haute-Nendaz
- 2^e et 3^e prix : CHF 100.- au restaurant Le Mont-Rouge à Haute-Nendaz

La participation au présent concours est ouverte à toute personne de plus de 18 ans excepté les employés de la Commune de Nendaz.

Les gagnants seront désignés par un jury et ne pourront réclamer la contre-valeur des prix en espèces. Tout recours par voie juridique est exclu, ainsi que toute correspondance relative au concours. Les gagnants seront avisés personnellement.



72 heures pour relooker l'abribus

L'action 72 heures, c'est près de 28'000 enfants et jeunes de toute la Suisse qui œuvrent bénévolement en même temps pour 450 projets d'utilité publique. La Jeunesse nendette faisait partie de cette belle aventure !

Du jeudi 10 septembre à 18 h 10 au dimanche 13 septembre à 18 h 10, plus d'un million d'heures de bénévolat ont ainsi été accumulées sur le territoire helvétique. Les projets réalisés étaient très variés et devaient répondre à trois simples règles : profiter à la collectivité, être durables, et seul le strict nécessaire peut être préparé à l'avance.

Une quinzaine de membres de la Jeunesse nendette ont participé à l'action

72 heures en se proposant de relooker l'arrêt de bus de Basse-Nendaz. Une dizaine d'autres jeunes sont venus spontanément mettre la main à la pâte. La cheffe de projet, Sarah Fournier, tient également à souligner la grande aide apportée par Hervé Fournier. Les jeunes ont ainsi nettoyé et lissé les murs avant d'y réaliser une fresque.

Cette belle réalisation a ensuite été inaugurée en présence des conseillers communaux Solange Bressoud,

Nadine Venetz et Michel Fournier, ainsi que de l'abbé Félicien Roux. Dans son discours, Nadine Venetz a remercié les jeunes bénévoles et toutes les personnes/entreprises les ayant soutenus. « Ils nous donnent là une véritable démonstration par leur engagement pour les autres, avec toute la persévérance, le talent d'improvisation et l'esprit d'équipe indispensable à la réussite d'un projet communautaire », a-t-elle relevé. ■



L'abribus de Basse-Nendaz avant, pendant et après les travaux ! © Jeunesse nendette

inscrivez-vous à notre newsletter !

Chaque semaine, vous recevrez ainsi les dernières news de la Commune de Nendaz directement dans votre boîte email.

Envie de connaître le programme de Nendaz Sport, la date de ramassage des encombrants, les événements organisés par la Commune, les animations de la ludothèque ou de la biblio-

thèque, les changements d'horaire de nos bureaux ainsi que toutes autres nouvelles et actions qui jalonnent la vie communale ?

Notre newsletter est faite pour vous ! Pour vous inscrire, rien de plus simple :

Il suffit d'entrer votre adresse email dans l'espace prévu à cet effet en fond de page de notre site internet.

Commune de Nendaz
Administration
communale
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz
Tél. 027 289 56 00
Fax 027 289 56 01
commune@nendaz.org

Heures d'ouverture
de nos bureaux
Lundi au vendredi:
14h - 18h

Inscription à la Newsletter
adresse e-mail >

Vous recevrez ensuite chaque vendredi un email avec les dernières news (possibilité de se désinscrire en tout temps en deux clics). ■

aux jeunes intéressés par un job d'été à la Commune

Chaque été, la Commune de Nendaz engage une vingtaine de jeunes. Voici quelques conseils pour votre dépôt de candidature et les délais à respecter.

Les jeunes engagés ont entre 16 et 25 ans et suivent encore pour la plupart des études. Une place de stagiaire ou d'auxiliaire à la Commune leur permet d'engranger de l'expérience dans le monde professionnel tout en gagnant de l'argent de poche. Divers services recrutent en été dont notamment l'Administration, les Travaux publics et le Centre sportif.

La Commune souhaite faire profiter de cette opportunité à un maximum de personnes, mais il n'est malheureusement pas possible de répondre positivement à toutes les demandes. Pour d'évidentes questions d'équité, priorité est donnée à ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de décrocher un tel poste à la Commune les années précédentes.

Comment postuler ?

La période de recrutement des stagiaires et des auxiliaires pour l'été a été définie. Elle se situe entre le 1^{er} janvier et 31 mars 2016. Toute candidature déposée en dehors de ce laps de temps ne sera pas considérée et ne recevra donc pas de retour.

Les dossiers des jeunes intéressés sont à envoyer par courrier (Administration communale de Nendaz, route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz) ou par email (commune@nendaz.org). Ils doivent comprendre au minimum un curriculum vitae et une lettre de motivation précisant notamment le

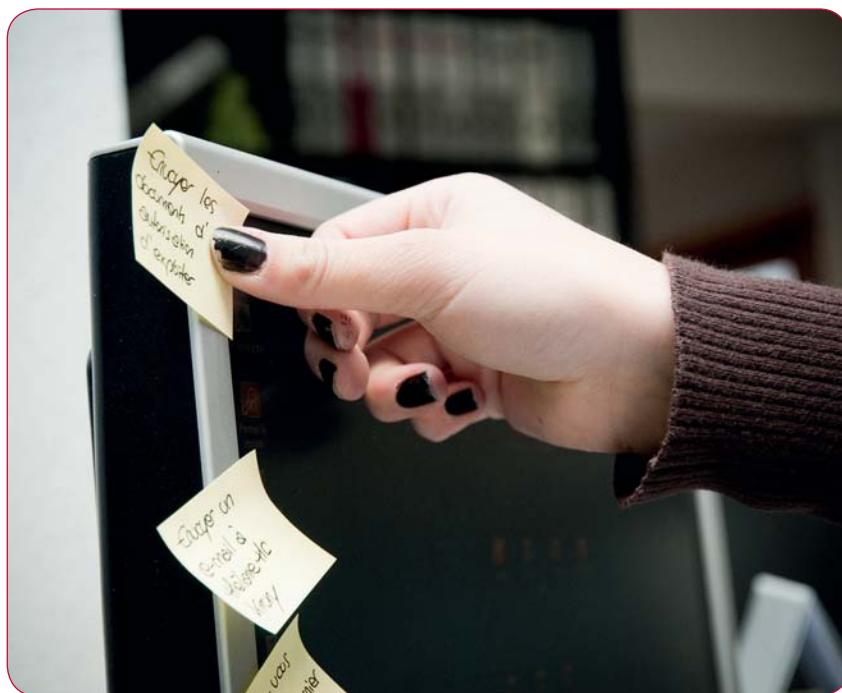
nombre de jours/semaines de stage souhaités, la préférence du type de travail et les dates disponibles.

Chacun se verra recevoir une réponse dans le courant du mois de mai.

Toutes ces informations sont à retrouver sur le site communal dans la rubrique « Offres d'emploi » : www.nendaz.org/offreemploi

Pour les places d'apprentissage

La Commune engage chaque année un apprenti employé de commerce profil B, E ou matu, ainsi qu'un apprenti agent d'exploitation. Ces postes sont mis au concours dans le courant du mois de janvier (à voir sur notre site internet www.nendaz.org/offreemploi).



Des job d'été sont proposés dans les bureaux, d'autres à l'extérieur comme au Service des travaux publics ou au Centre sportif. © Aline Fournier

les métiers du tourisme: responsable d'un magasin de sport

Il est en contact direct avec les hôtes auxquels il vend des produits et des services. Tel est l'aspect le plus visible du métier de responsable d'un magasin de sport qui requière d'avoir bien plus d'une corde à son arc.

Quelles sont les attentes de base de la plupart des touristes arrivant à Nendaz en hiver? Se loger, s'équiper et skier! Les magasins de sport sont donc un maillon essentiel du tourisme local. La station compte actuellement six enseignes.

Créer une relation avec le client

Le cœur du business de ces commerces est la vente d'articles de sport et plus particulièrement de glisse ainsi qu'un catalogue de services y relatifs tel que location de matériel et cours. « Mais aujourd'hui, les clients attendent

davantage. Ils veulent vivre une expérience », souligne Patrick Schlup. Pour lui, le but est atteint lorsqu'un vacancier dit « Je vais chez Patrick » et non « Je vais chez Premier Alpine Centre », car une relation s'est créée qui va au-delà d'un simple rapport marchand.

Gérer les stocks

Pour un responsable de magasin de sport, une partie du succès de son hiver 2015/2016 s'est déjà jouée au printemps 2015! C'est en effet à cette période qu'il a dû passer des commandes auprès de ses fournisseurs. Qu'est-ce qui va plaire? Que choisir et en quelle quantité? L'enjeu est énorme lorsque l'on sait qu'il n'est quasiment plus possible par la suite d'ajuster son stock. Se retrouver avec de nombreux invendus en fin de saison représente une perte financière importante alors que manquer de matériel signifie ne plus pouvoir satisfaire ses clients.

Se démarquer de la concurrence

Les magasins de sport en montagne font face à divers types de concurrence: celle des autres commerces locaux, celle des grandes chaînes en ville et celle des shops en ligne. «Sur internet, j'ai déjà trouvé une veste au même tarif, voire moins cher, que ce que m'en avait demandé un fournisseur. Impossible à régater donc sur le plan des prix», constate Patrick Schlup. Il s'agit donc de parvenir à se démarquer par le choix de ses produits, par les services proposés et par la communication.

Les difficultés

Même si certains en rêvent, il n'est pas toujours facile d'être son propre patron. Les démarches administratives peuvent s'avérer lourdes, tant au niveau des commandes que de la gestion du personnel. La prise de risque n'est pas à négliger, d'autant que le résultat dépend en partie des conditions météorologiques et d'enneigement. Des charges doivent être payées toute l'année alors que l'argent n'entre principalement que durant six à huit mois. Les touristes ont tendance à réserver tardivement, attendant de voir tomber les flocons avant de se décider. L'incertitude reste donc grande jusqu'au dernier moment. Pour le responsable de Premier Alpine Centre, une partie de la solution réside dans le fait de ne plus tout miser sur l'hiver: «Le véritable challenge pour moi, c'est d'attirer des clients en été ainsi que durant les périodes plus creuses de l'hiver comme janvier et mars».

Les qualités requises

Etre responsable d'un magasin de sport demande une grande flexibilité. La charge de travail varie énormément durant l'année. Il faut être prêt à travailler durant les week-ends et fêtes. La maîtrise de plusieurs langues est un sérieux atout. Il faut aimer le contact avec les gens et savoir cerner les attentes de personnes venant d'horizons fort différents. La réactivité constitue également une qualité essentielle qui permet de faire face aux nouvelles situations et demandes des clients.



Patrick Schlup devant son commerce.

■ © DR

Devenir responsable d'un magasin de sport

Il n'existe pas de formule magique pour devenir responsable d'un magasin de sport. L'idéal serait peut-être de commencer par y travailler pour se familiariser avec la branche et les tendances, pourquoi pas via un apprentissage de gestionnaire de commerce. Avoir de bonnes notions de comptabilité et de gestion d'entreprise peut également faire la différence.

Patrick Schlup en quelques mots

Son parcours

Originaire du Jura bernois, Patrick Schlup a étudié, après sa scolarité obligatoire, à l'école de commerce de La Neuville. Il a ensuite achevé la formation de Swiss Olympic en management sportif. Il ne se voyait alors pas dans une boutique mais plutôt professeur de sport ou préparateur physique. A 23 ans, avant de chercher «un travail normal», cet habitant de Bienne s'est rendu à Grimentz pour «faire une saison» comme moniteur de ski. Il n'a, en fait, alors plus jamais quitté le Valais. Des passionnés du coin lui avaient donné le virus de la montagne.

Son expérience

Patrick Schlup a décroché sa patente en ski et télémark en 1999. Il a rejoint Nendaz en 2005, donnant des cours pour Neige Aventure. Après plusieurs années de collaboration, il a choisi de prendre une année sabbatique pour prendre soin de ses enfants. En 2013, à l'ouverture de Premier Alpine Centre, il n'avait donc pas grande expérience dans le domaine commercial. «Tout seul, je ne me serais jamais lancé dans cette aventure. J'ai saisi une opportunité qui s'offrait à moi. Des locaux étaient disponibles dans le nouveau complexe Mer de Glace et surtout quelqu'un m'a proposé de devenir co-propriétaire et donc d'investir ensemble dans un magasin de sport», précise-t-il. A ses yeux, un tel défi ne se refuse pas lorsqu'on a les moyens de l'accepter.

Ce qu'il aime dans ce métier

A la base de son installation en Valais et d'un métier du tourisme, c'est le choix d'un cadre de vie agréable. Il se dit très heureux d'avoir un travail en lien avec sa passion du sport et aime être en relation avec des personnes aux cultures et intérêts différents. Il apprécie d'avoir la montagne et les pistes de ski devant sa porte. «J'aime décider de mon temps et de mon management. C'est également agréable de pouvoir prendre du temps pour moi et ma famille durant la basse saison», conclut-il.



l'action Bike4car a été un succès à Nendaz

De juin à septembre, 3 magasins de la station proposaient d'échanger les clés de sa voiture contre un VTT électrique. Organisée sur le plan national, le bilan de cette opération s'avère particulièrement positif à Nendaz.

Sur un territoire aussi montagneux, la voiture reste pour la plupart des personnes incontournables. L'action Bike4car, lancée cet été un peu partout en Suisse romande, alémanique et italienne, semblait avoir plus de

chance de séduire les habitants de la plaine.

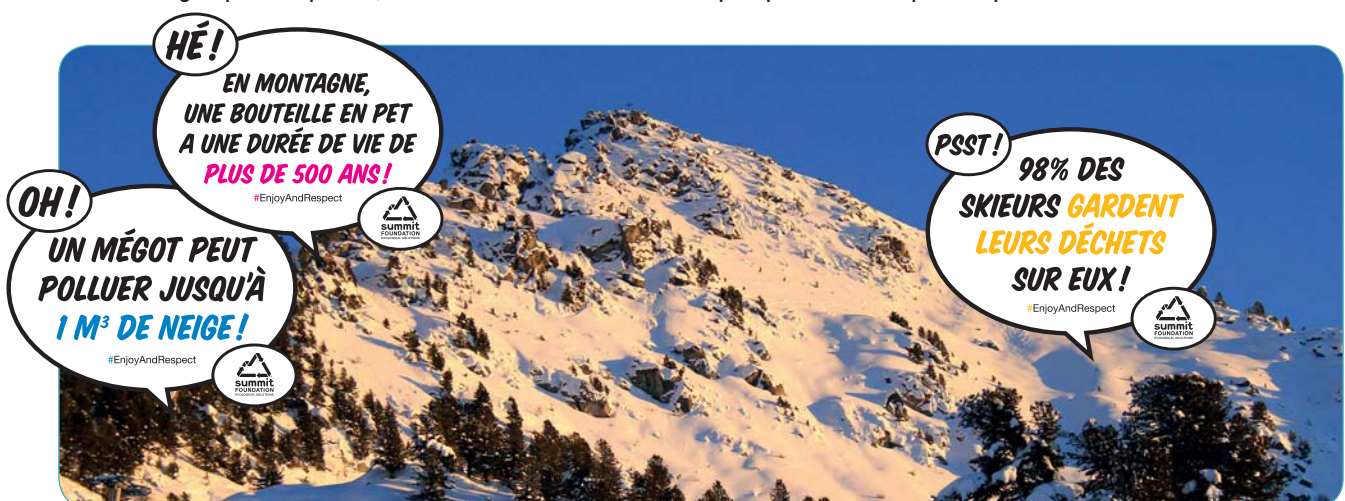
En Valais, rien n'en fut : 46 personnes ont sauté le pas et déposé leur automobile durant une semaine au moins la troquant contre un e-bike, dont 25 à Nendaz ! Envisagé par certains comme un nouveau loisir et par d'autres comme un véritable moyen de transport, le vélo électrique a séduit ces nouveaux adeptes. Certains d'entre eux s'en sont même portés acquéreurs, profitant de 400.- de rabais offerts à part égale par les prestataires et la Commune de Nendaz.

L'action Bike4car, imaginée par l'association écologique myblueplanet a pour objectif de sensibiliser le public aux émissions de CO2 liées au trafic routier. Elle permet surtout de montrer que la voiture n'est pas indispensable à tous au quotidien. Elle a été mise sur pied par la Commune de Nendaz, labellisée Cité de l'Energie depuis 2011, en collaboration avec les magasins de sport OnTheMountain Outdoor and Rental Store, Premier Alpine Centre et Esprit Montagne Le Shop.



esprit nature : message aux amateurs de sports de neige

Si la montagne pouvait parler, elle vous donnerait sûrement quelques conseils pour la préserver... L'écouteriez-vous ?





agenda 2015

Visite guidée du Nînd'Art
12 et 26 décembre 2015,
9 et 23 janvier, à 18h30

**« The Beginning »,
événement pour marquer le début
de la saison d'hiver**
vendredi 18 et samedi 19 décembre,
programme sur www.nendaz.ch

**Concert de Noël du chœur mixte
Le Muguet et de la fanfare l'Echo du Mont**
samedi 19 décembre, à 20h,
à l'église d'Aproz

**Contes de Noël
par Françoise Bourban**
dimanche 20 décembre, à 17h,
au Nînd'Art

**Concert de l'Ecole de musique
de La Rosablanc**
mardi 22 décembre, à 19h30,
à la salle polyvalente de Haute-Nendaz

**Concert de Noël du Chœur des Jeunes
et de la Concordia**
mercredi 23 décembre, à 20h,
à l'église de Haute-Nendaz

**Christmas Carols,
invitation à se retrouver autour des
chansons de Noël (en anglais)**
jeudi 24 décembre, à 17h30,
devant la patinoire des Ecluses

Noël des enfants
vendredi 25 décembre, à 16h,
devant le Centre sportif

Soirée « Ski au clair de lune »
les samedis 26 décembre, 23 janvier,
20 février et 26 mars, à Tracouet

Show de la Saint-Sylvestre
jeudi 31 décembre, dès 18h,
au fond de la télécabine de Tracouet

**« Rencontre entre amis »,
présentation du livre d'Yves Gaudin
accompagné par Sylvie Bourban,
Thomas Dayer et Catherine Travalletti**
vendredi 8 janvier, à 20h, au Nînd'Art

**Conférence donnée
par Gaëtan Cassina sur « Les peintures
de la chapelle Saint-Michel »**
vendredi 15 janvier, à 20h, à la chapelle
Saint-Michel à Haute-Nendaz

Carnabaar
samedi 6 février, à Baar

Carnaval de Haute-Nendaz
mardi 9 février,
programme sur www.nendaz.ch

**Concert de l'Ensemble vocal
Renaissance de Martigny**
samedi 27 février, à 20h,
à l'église de Haute-Nendaz

Nendaz Freeride Junior
samedi 5 mars, dès 9h,
sur la Dent de Nendaz

Concert du chœur mixte Saint-Michel
samedi 5 mars, à 20h,
à l'église de Haute-Nendaz



Nendaz Freeride

vendredi 11 et samedi 12 mars,
programme sur
www.nendazfreeride.ch

Concert de la fanfare La Rosablanche

dimanche 13 mars, à 17h30,
à la salle de la Biolette à Basse-Nendaz

Grand Prix Migros

samedi 19 mars, à Tracouet

**Nendaz Spring Break,
événement pour fêter l'arrivée
du printemps**

samedi 26 et dimanche 27 mars

Chasse aux lapins de Pâques

dimanche 27 mars, à 9h,
au Centre sportif

Concert de la fanfare l'Echo du Mont

samedi 26 mars, à 20h,
à la salle de gymnastique d'Aproz

Concert de la fanfare La Concordia

samedi 2 avril, à 20h,
à la salle polyvalente de Haute-Nendaz

**Concert du chœur mixte
Le Muguet**

samedi 9 avril, à 20h, à l'église d'Aproz

Concert du chœur mixte La Caecilia

dimanche 10 avril, à 17h30,
à l'église de Fey

**Concert du chœur mixte
La Davidica**

samedi 16 avril, à 20h,
à la salle de la Biolette à Basse-Nendaz

**« La légende de l'or bleu »,
spectacle des élèves de Nendaz
et Veysonnaz (voir page 10)**

jeudi 28 avril à 19h30,
vendredi 29 avril à 19h30,
samedi 30 avril
et dimanche 1^{er} mai à 14h30 et 17h

Lotos 2015-2016

- 06.12 FC Printse-Nendaz, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 13.12 Le Secours Mutuel, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 20.12 Eglise de Basse-Nendaz, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 27.12 Echo du Mont, à 17h30, à la salle de gymnastique d'Aproz
- 03.01 La Concordia, à 17h30 à la salle de la Biolette
- 10.01 Ej'Ecochyoeu, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 17.01 La Chanson de la Montagne, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 24.01 Ski-club Arpettaz, à 17h30, à la salle de Biolette
- 31.01 Le Muguet, à 17h30, à la salle de gymnastique d'Aproz
- 07.02 La Caecilia, à 17h30, à la salle de gymnastique de Fey
- 14.02 HC Nendaz, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 21.02 Eglise d'Aproz, à 17h30, à la salle de gymnastique d'Aproz
- 28.02 Centre médico-social, à 17h30, à la salle de la Biolette